

Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

Rapport annuel
2016 / 2017



Table des matières

Message du président et du registraire	4
Orientations stratégiques et priorités	7
Liste des comités	8
Conseil, hors-Conseil et personnel	10
Statistiques	11
Rapport du Comité exécutif	15
Rapport du Comité de l'inscription	16
Rapport du Comité des relations avec les patients	17
Rapport du Comité d'assurance de la qualité	18
Rapport du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports	19
Rapport du Comité de discipline	20
Rapport du Comité d'aptitude professionnelle	20
États financiers	21

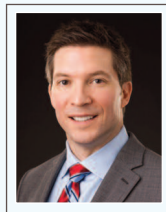
L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario a pour mission de veiller à l'application de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et de la *Loi sur les thérapeutes respiratoires* afin de s'assurer que les soins offerts au public par les membres de l'Ordre soient fournis en toute sécurité et d'une manière conforme à l'éthique professionnelle.



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU REGISTRAIRE



David Jones, RRT
Président



Kevin Taylor, RRT
Registraire

Bienvenue au Rapport annuel 2016 - 2017.

Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO).

L'OTRO est l'un des 28 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Ayant pour tâche de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO :

- Élabore, établit et tient à jour (i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; (ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer tous les thérapeutes respiratoires lorsqu'ils dispensent des soins; et (iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis nos membres;
- Reçoit et fait enquête sur les plaintes concernant ses membres afin de s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- Facilite l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- Fournit de l'information sur ses membres au public afin de lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé; et
- Exerce ses activités de façon ouverte et transparente afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les décisions prises et leur incidence sur les soins qu'ils reçoivent.



Cette année, l'OTRO a mis l'accent sur trois (3) axes prioritaires :



GOVERNANCE AMÉLIORÉE

Nous sommes d'avis qu'une gouvernance améliorée permet une prise de décisions supérieure, ce qui permet de meilleurs résultats et un organisme de réglementation plus efficace. Nous avons poursuivi notre formation annuelle à l'intention du Conseil et des présidents de Comité, leur offrant les compétences et les outils pour une direction efficace. Nous avons mis sur pied un outil d'auto-évaluation pour le Conseil, lui permettant d'évaluer sa propre efficacité et de continuer à s'améliorer. Nous avons mis sur pied un bulletin axé sur la gouvernance pour traiter des différents sujets liés à la fonction et à la gouvernance par le Conseil, aussi dans le but de répondre aux besoins d'éducation permanente des membres du Conseil et des Comités. Enfin, nous avons testé, lancé et mis en place une série d'outils de soutien aux décisions, afin de nous assurer que nos décisions sont conséquentes, conformes à nos principes et alignées sur notre mandat de protection de l'intérêt public.



RÉPONDRE AUX BESOINS FUTURS DES PATIENTS

Le vieillissement de la population et le changement des données démographiques entraînent l'évolution de nos modèles de soins. Nous savons que les besoins futurs des patients évolueront par rapport aux besoins actuels.

En collaboration avec l'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire (ANORTR), nous avons publié la version de prochaine génération des compétences d'entrée dans la profession, les avons mises à jour afin d'en rehausser l'aspect progressif et afin qu'elles tiennent compte de l'évolution des besoins des patients et des changements liés aux soins communautaires. Nous avons publié un exposé de position sur le degré de formation nécessaire à l'entrée dans la profession. Nous avons poursuivi la mise à jour et l'amélioration de notre programme d'assurance de la qualité, afin qu'il soit mieux axé sur l'apprenant, plus pertinent à l'égard de tous les rôles au sein de la profession, et nous avons solidement établi GROW, notre cadre révolutionnaire de perfectionnement professionnel. Enfin, nous avons ajouté l'évaluation jurisprudentielle en ligne des thérapeutes respiratoires en lancement, conçue afin de nous assurer que tous les nouveaux membres connaissent les normes et les attentes professionnelles liées à l'exercice en Ontario. Collectivement, ces efforts servent à appuyer l'apprentissage et le perfectionnement et à mieux permettre à nos membres de répondre à ces besoins futurs.



PLUS GRAND ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Nous sommes d'avis que les bases de l'autoréglementation sont étayées par l'engagement de la profession. Sans engagement et sans la participation qui l'accompagne, on a de la réglementation, mais sans la participation entière de la profession nécessaire pour atteindre l'autoréglementation. De façon semblable, un organisme de réglementation peut uniquement réussir à répondre aux besoins du public s'il peut se mettre en contact efficacement avec ce dernier.

Cette année, nous avons continué à donner de l'importance aux communications, en commençant par des modifications au registre en ligne, afin que le public dispose de plus de renseignements que jamais, afin de l'aider à prendre des décisions plus éclairées sur les gens à qui ils peuvent faire confiance relativement aux soins qu'ils recevront. Nous avons lancé une initiative pilote au cours de laquelle nous avons invité des étudiants des sept établissements d'enseignement de l'Ontario à assister aux réunions du Conseil à titre de membres étudiants du Conseil. En incitant leur participation hâtive à l'égard de la réglementation de leur profession, nous avons pensé que nous pourrions susciter une façon de penser favorable à ce sujet et permettre une meilleure compréhension du sens de l'autoréglementation. Enfin, nous avons produit une vidéo intitulée « Respiratory Therapy: Making the Shift from Hospital to Home » afin d'aider le public et nos membres à comprendre le rôle des thérapeutes respiratoires, à la fois à domicile et dans la communauté, afin d'aligner le besoin de prévoir les besoins futurs des patients et afin d'y répondre.

Vous trouverez dans les pages suivantes une description de nos activités et de nos réalisations des douze derniers mois. Nous sommes fiers de ces réalisations et heureux de jouer un rôle afin d'aider les Ontariens à recevoir des soins sûrs, efficaces et éthiques.

Sincèrement,

DAVID JONES, RRT
PRÉSIDENT

KEVIN TAYLOR, RRT
REGISTRAIRE



Orientations stratégiques et priorités-clés de l'OTRO 2016-2020

FONDATIONS

Réglementation de la thérapie respiratoire dans l'intérêt du public

FACTEURS EXTERNES



Engagement des membres

- Engagement par le biais de sensibilisation des membres
- Continuer à mettre en place de notre stratégie pour les étudiants
- Continuer à tirer avantage des communications avec les intervenants

Gouvernance et responsabilité

- Améliorer la gouvernance de l'Ordre
- Améliorer la transparence

Amélioration du professionnalisme

- Modernisation de la réglementation sur les manquements professionnels
- Mise à jour des normes d'exercice de l'OTRO
- Mise à jour des normes d'éthique de l'OTRO
- Amélioration du programme d'AQ
- Tirer avantage de GROW, notre modèle de perfectionnement professionnel
- Promotion de bonnes pratiques d'affaires auprès de nos membres

Communauté de soins de santé

- Continuer de travailler avec d'autres membres de la communauté, dont :
 - ADP
 - eHealth
 - ORPSO
 - ANORTR
- Fournir le leadership concernant les questions nationales clés:
 - la mobilité des travailleurs
 - Évaluation PSFE /Harmonisation
 - Réforme de l'accréditation

Pratiques d'affaires de base

- Investissement dans la technologie, pour que l'Ordre soit "plus vert"
- Perfectionnement de l'évaluation PSFE
- Amélioration de nos processus internes

LISTE DES COMITÉS

en date du 28 février 2017

EXÉCUTIF

David Jones, RRT (président)
Christina Sperling, RRT (vice-présidente)
Allan Cobb

Sandra Ellis, RRT
Patricia Latimer

DISCIPLINE

Allan Cobb (président)
Al MacLean (vice-président)
Julie Boulianne, RRT
Alexandra Brazeau, RRT
Jacqueline Conant
Daniel Fryer, RRT
Jessie Haidar
David Jones, RRT

Trisha Mackie
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Allan Cobb (président)
Al McLean (vice-président)
Julie Boulianne, RRT
Alexandra Brazeau, RRT
Jacqueline Conant
Daniel Fryer, RRT
Jessie Haidar
David Jones, RRT

Trisha Mackie
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Allison Chadwick, RRT (présidente)
Jeff Earnshaw, RRT (vice-président)
Jacqueline Conant
Rhonda Contant, RRT
Sandra Ellis, RRT
Gordon Garshowitz
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Christa Krause, RRT

Patricia Latimer
Tina Lococo
Denise Murphy, RRT
Kathleen Olden-powell, RRT
Daphne Shiner, RRT
Holly Syer, RRT
Bruno Tassone, RRT

LISTE DES COMITÉS

en date du 28 février 2017

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Christina Sperling, RRT (présidente)
Julie Boulianne, RRT (vice-présidente)
Allison Chadwick, RRT
Jacqueline Conant
Daniel Fryer, RRT

Jessie Haidar
Tina Lococo
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Sandra Ellis, RRT (présidente)
Rhonda Contant, RRT (vice-présidente)
Allan Cobb
Daniel Fryer, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Trisha Mackie

Al MacLean
Denise Murphy, RRT
Daphne Shiner, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

INSCRIPTION

Patricia Latimer (présidente)
Christa Krause, RRT (vice-présidente)
Julie Boulianne, RRT
Alexandra Brazeau, RRT
Jacqueline Conant
Jeff Earnshaw, RRT
Gord Garshowitz

David Jones, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Jody Saarvala, RRT
Holly Syer, RRT
Bruno Tassone, RRT

LISTE-CONSEIL ET HORS-CONSEIL

en date du 28 février 2017

CONSEIL

Julie Boulianne, RRT
Allison Chadwick, RRT
Allan Cobb
Jacqueline Conant
Rhonda Contant, RRT
Jeff Earnshaw, RRT
Sandra Ellis, RRT
Gordon Garshowitz
Jesse Haidar
David Jones, RRT
Patricia Latimer
Tina Lococo
Trisha Mackie
Al MacLean
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Holly Syer, RRT

HORS-CONSEIL

Alexandra Brazeau, RRT
Daniel Fryer, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Christa Krause, RRT
Denise Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Daphne Shiner, RRT
Bruno Tassone, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

PERSONNEL

en date du 28 février 2017

KEVIN TAYLOR RRT, Registraire
MELANIE JONES-DROST, Registraire adjointe
CAROLE HAMP RRT, Directrice de la qualité de l'exercice
ANIA WALSH, Directrice de l'inscription
AMELIA MA, Directrice des finances et chef de bureau
JANICE CARSON-GOLDEN, Directrice des communications
LORI PEPLER-BEECHEY RRT, Responsable de la gouvernance et de la qualité
LISA NG, Adjointe à l'administration et à l'inscription
RYAN MCCLUNG, Spécialiste, TI et bases de données

Profil de formation



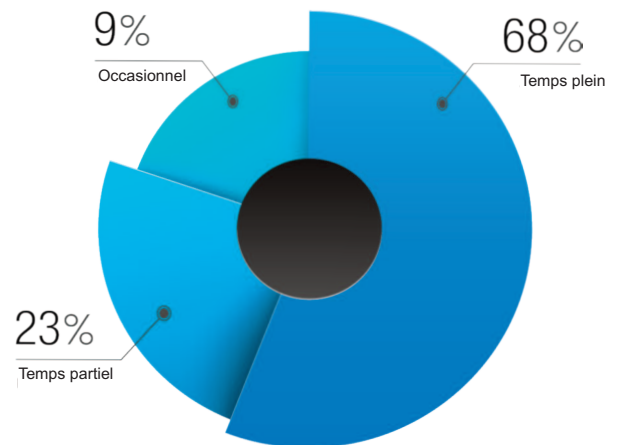
STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

en date du 28 février 2017

N^{bre} de membres **3 213** Général
220 Inactif
7 Diplômé
6 Limité

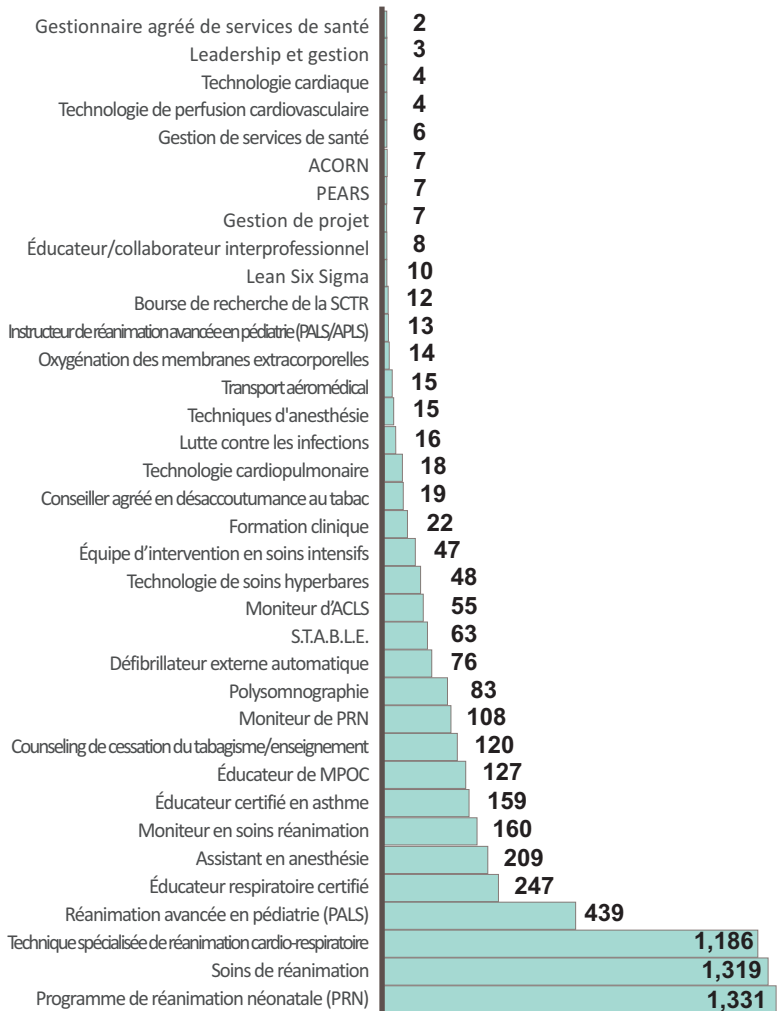
3 446

Catégorie d'emploi



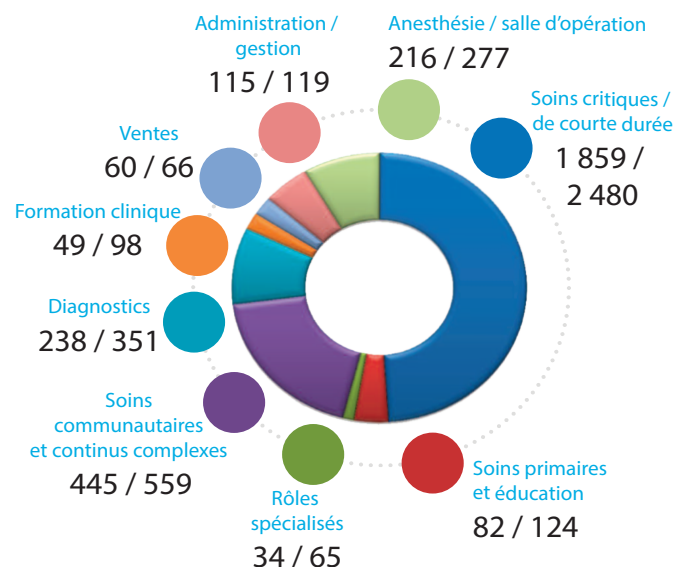
Types de certification

Certifications qu'avaient obtenues les membres au moment du renouvellement



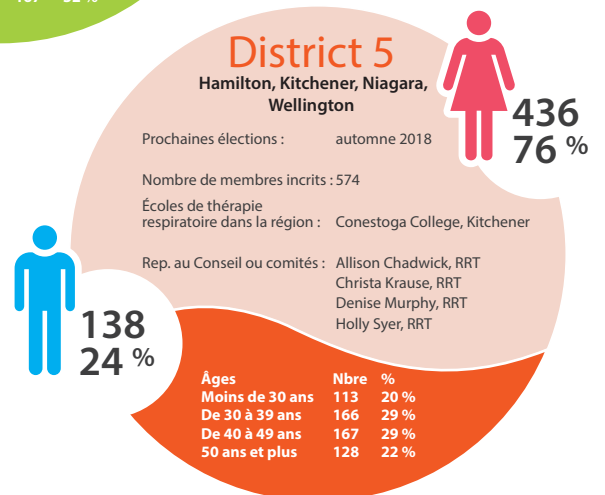
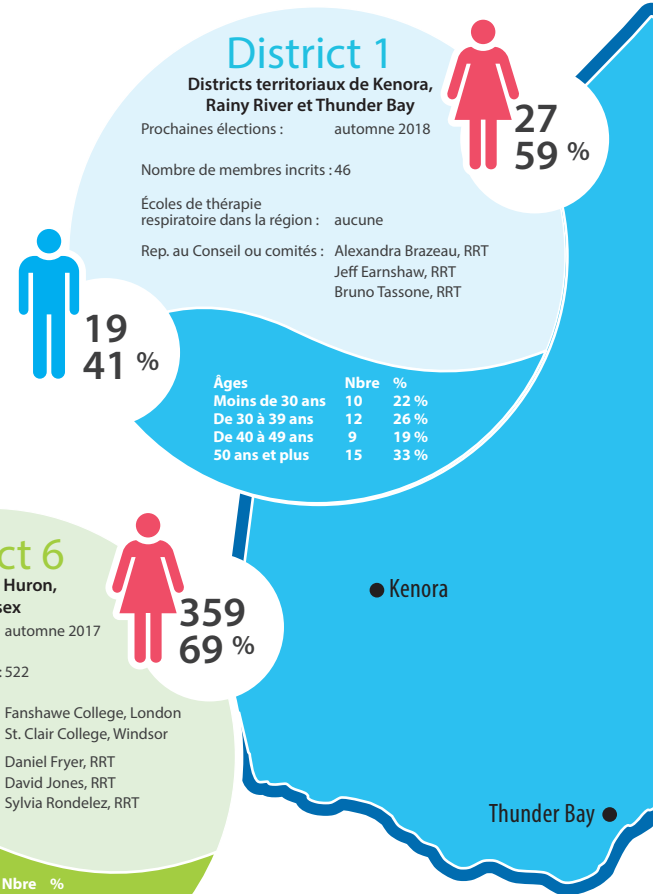
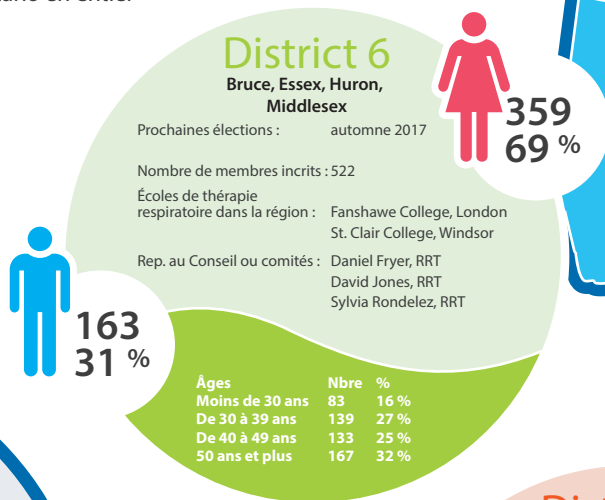
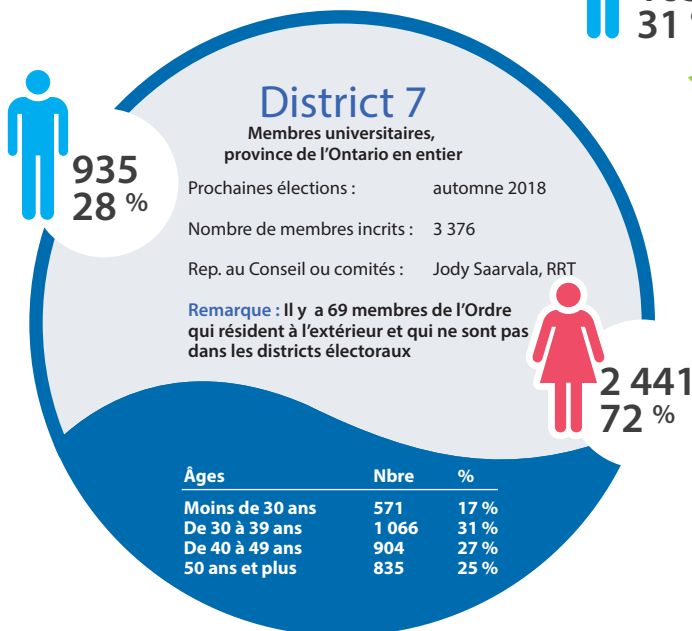
Domaine d'exercice principal

Principal domaine d'exercice de la thérapie respiratoire aux différents lieux d'emploi des membres. Première donnée : par l'employeur principal; deuxième donnée : tous les employeurs

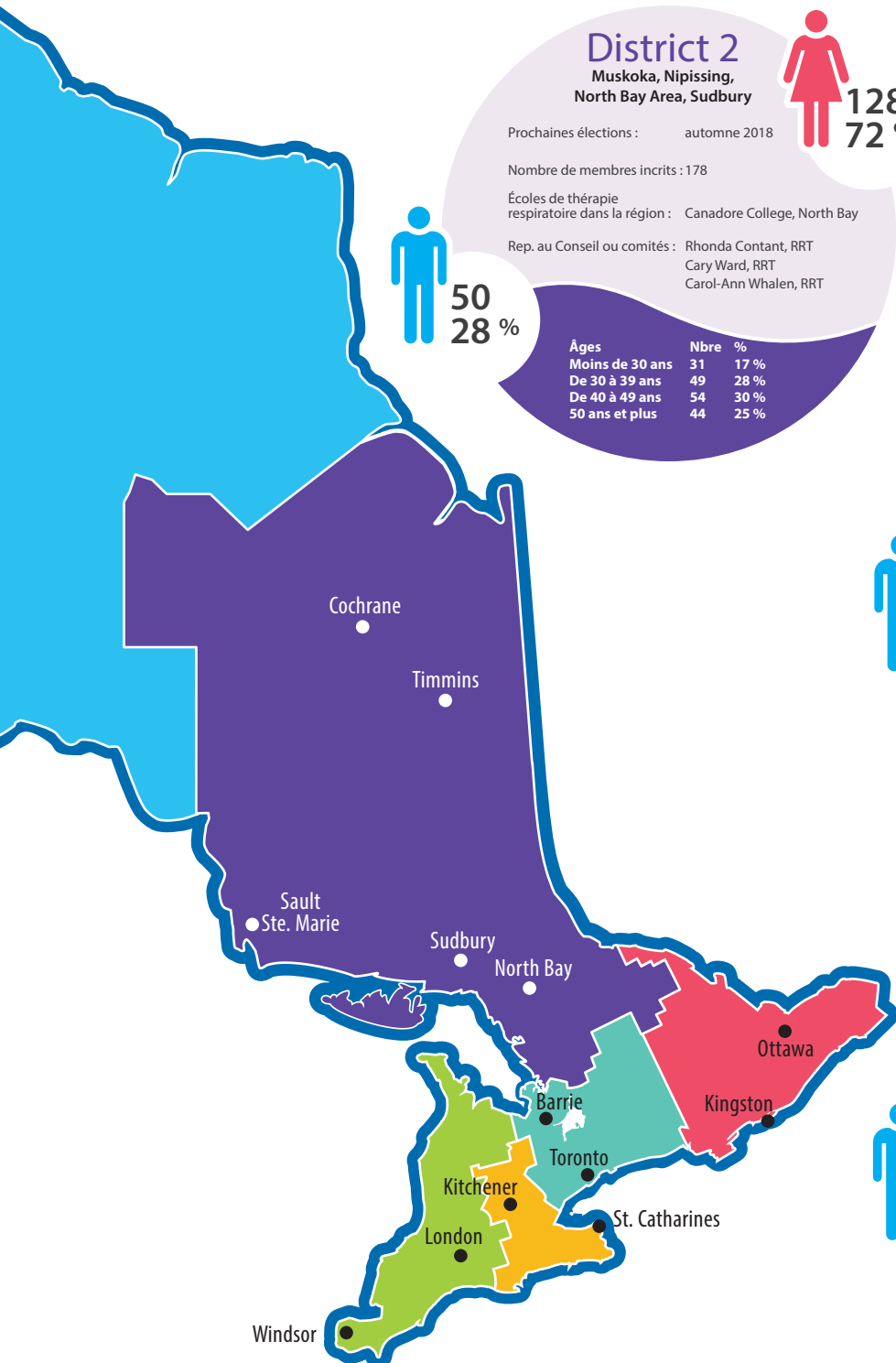


Districts électoraux de l'OTRO

- 1 - Districts territoriaux de Kenora, Rainy River and Thunder Bay
- 2 - Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury
- 3 - Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings
- 4 - Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe
- 5 - Hamilton, Kitchener, Niagara, Wellington
- 6 - Bruce, Essex, Huron, Middlesex
- 7 - Membres universitaires, province de l'Ontario en entier



2016 - 2017



District 2 Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury

128
72 %

Prochaines élections : automne 2018

Nombre de membres inscrits : 178

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Canadore College, North Bay

Rep. au Conseil ou comités : Rhonda Contant, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

50
28 %

Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	31	17 %
De 30 à 39 ans	49	28 %
De 40 à 49 ans	54	30 %
50 ans et plus	44	25 %

District 3 Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings

440
75 %

Prochaines élections : automne 2017

Nombre de membres inscrits : 584

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Algonquin College, Ottawa
La Cité collégiale, Ottawa

Rep. au Conseil ou comités : Julie Boulianne, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Daphne Shiner, RRT

144
25 %

Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	102	17 %
De 30 à 39 ans	220	38 %
De 40 à 49 ans	138	24 %
50 ans et plus	124	21 %

District 4 Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe

1 051
71 %

Prochaines élections : automne 2017

Nombre de membres inscrits : 1 472

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : The Michener Institute for Applied Health Sciences, Toronto

Rep. au Conseil ou comités : Sandra Ellis, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Kerri Porretta, RRT
Christina Sperling, RRT

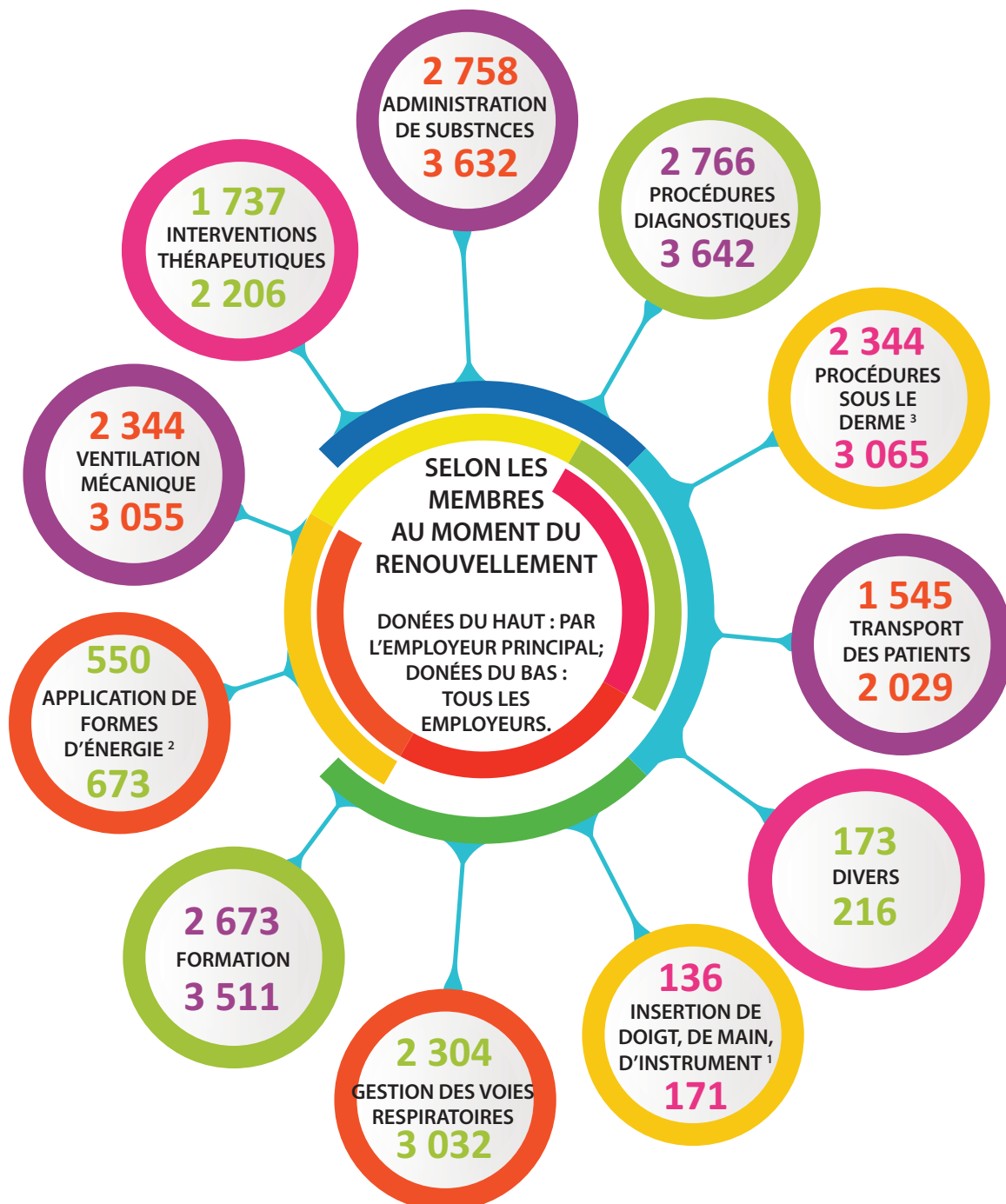
421
29 %

Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	232	16 %
De 30 à 39 ans	480	33 %
De 40 à 49 ans	403	27 %
50 ans et plus	357	24 %

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

en date du 28 février 2017

Activités de thérapie respiratoire exécutées par les membres



¹ E.g., Dans une ouverture artificielle pratiquée à la surface du corps.

² E.g., Défibrillation, cardioversion, défibrillateur externe automatique.

³ E.g., Insertion de canule artérielle, tube, thoracique, épidurale, ponction veineuse.



David Jones, RRT
Président du Comité exécutif

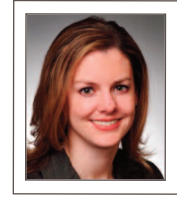
RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Sous la responsabilité du conseil et en consultation avec le registraire et premier dirigeant, le Comité exécutif supervise l'administration de l'OTRO. Le Comité exécutif peut exercer tous les pouvoirs du Conseil sur les questions qui exigent une attention immédiate, sauf en ce qui a trait à l'établissement, l'amendement ou la révocation de règlements ou de statuts de l'organisation. Élus par le Conseil, le président et le vice-président siègent automatiquement au Comité exécutif.

Au cours de l'exercice 2016-2017, le Comité exécutif a :

- **Contrôlé** le budget, les états financiers et les placements de l'OTRO
- Passé en revue les états **financiers vérifiés** de l'OTRO
- Nommé des membres du Conseil et hors-Conseil à différents comités de l'OTRO
- Effectué une **révision complète des règlements administratifs** de l'OTRO et proposé des modifications au Conseil, comprenant notamment des rehaussements du registre des membres et une majoration des frais cotisation pour l'exercice 2018-19
- Dirigé une série **d'améliorations de gouvernance** pour le Conseil de l'OTRO dans le but d'améliorer l'objectivité et la constance, notamment la mise sur pied d'outils de soutien à la prise de décision, une évaluation de l'efficacité du Conseil et la publication d'un bulletin axé sur la gouvernance du Conseil afin d'appuyer l'apprentissage continu.
- Supervisé la mise au point d'un **cadre national de compétences en 2016**, conçu par l'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire.
- Élaboré un **énoncé de position** afin de faire passer l'exigence d'entrée dans la profession de thérapeute respiratoire pour passer d'un diplôme à un grade universitaire.
- Appuyé une initiative pour inviter **étudiants en thérapie respiratoire** à siéger au sein du Conseil, afin d'engager la prochaine génération de thérapeutes respiratoires à l'égard de l'autoréglementation.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION



Patricia Latimer
Présidente du Comité de l'inscription

Le Comité ordonne au registraire d'émettre des certificats d'inscription aux candidats et il peut imposer des modalités et restrictions sur ces certificats. Le Comité de l'inscription peut en outre examiner les politiques liées à l'inscription et en élaborer, notamment en ce qui a trait aux programmes d'enseignement de thérapie respiratoire approuvés, aux évaluations des formations antérieures et aux critères d'inscription.

EN CHIFFRES :

13 sous-comités se sont rencontrés pour discuter des renvois d'inscription du registraire

7 pour compétences à jour candidats qui n'ont pas exercé la profession de thérapeute respiratoire dans les deux années précédant leur demande à l'OTRO

1 pour exigences d'inscription en vertu des dispositions sur la mobilité des travailleurs

2 pour examen des modalités et restrictions imposées sur le certificat d'inscription de membres

2 pour problèmes liés à la conduite

1 pour ratification de l'offre du registraire émission d'un certificat d'inscription

3 politiques élaborées

1. Évaluation des compétences d'entrée dans la profession – Politique d'appel
2. Utilisation non autorisée du titre et prétention de compétences avant l'inscription
3. Demandes de changement de nom

2 politiques mises à jour

1. Politique sur l'évaluation de l'entrée dans la profession
2. Politique sur l'approbation des programmes canadiens de thérapie respiratoire

Appel à la CARPS

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé (CARPS) a reçu une demande d'audience relativement à une décision du Comité de l'inscription de refuser l'inscription d'un candidat. L'OTRO a déposé son document écrit final et nous attendons maintenant la décision de la Commission à ce sujet.

Renseignements supplémentaires :

- Supervision du statut **d'agrément des programmes** de thérapie respiratoire.
- Supervision du **processus d'évaluation** de l'entrée dans la profession.



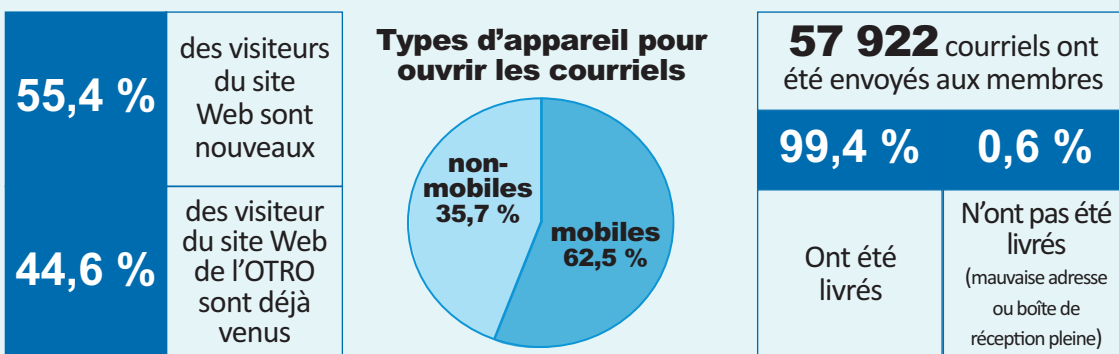
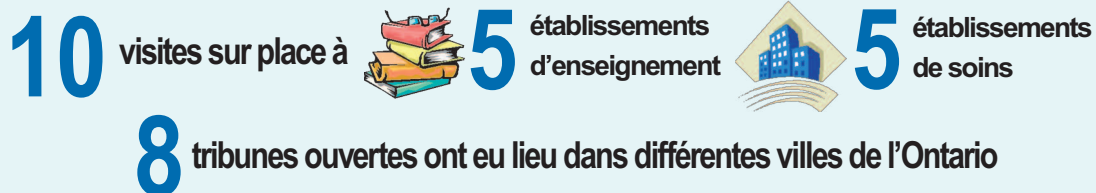
Christina Sperling, RRT
Présidente du Comité des
relations avec les patients

RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Le Comité des relations avec les patients est responsable de l'élaboration, de l'établissement et du maintien d'un Programme des relations avec les patients, lequel comprend des mesures de prévention et (ou) de remédiation en cas d'exploitation sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et l'administration de fonds pour les traitement ou services-conseils à fournir aux patients qui auraient été sexuellement exploités par nos membres. Ce comité offre également des avis au Conseil sur les plans de communication et met au point bon nombre des lignes directrices de pratique professionnelle de l'OTRO.

EN CHIFFRES :

Dans le cadre de la stratégie d'engagement des étudiants et des membres du Comité des relations avec les patients, le personnel de l'OTRO a effectué plusieurs visites sur place à différents établissements d'enseignement de la thérapie respiratoire et établissements de santé.



105
tweets
envoyés

62
gazouillis
partagés

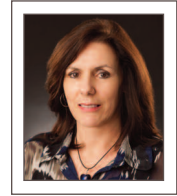
8
Publications
de blogue

9
FAQ
publiées

Renseignements supplémentaires :

- Le **priorités de planification** du Comité des relations avec les patients sont étroitement liées au plan stratégique 2015-2016 de l'OTRO. Parmi les activités continues de ce comité, mentionnons l'engagement des membres, la sensibilisation du public et l'engagement des étudiants.
- L'OTRO a assisté à quatre **réunions du Comité consultatif des programmes** de thérapie respiratoire.

RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ



Sandra Ellis, RRT
Présidente du Comité
d'assurance de la qualité

Le Comité d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, favorisant le perfectionnement professionnel des membres thérapeutes respiratoires. Tous les cinq ans, ce comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité. Il surveille en outre la conformité relativement à ce programme et prend des décisions liées aux membres identifiés comme possédant des connaissances, des compétences ou des capacités de jugement insatisfaisantes.

EN CHIFFRES :



LAUNCH RT JURISPRUDENCE TEST

- 36 %** Membres qui avaient effectué l'Évaluation des thérapeutes respiratoires en lancement en date du 3 février 2017
- 73 %** Note moyenne (en comparaison à la note moyenne de 83 % obtenue dans le cadre de l'Évaluation des normes professionnelles, ou ÉNP)
- 10,5 %** En dessous de la note de référence à la première tentative (en comparaison à environ 5 % pour l'ÉNP)
- 90 %** Note moyenne à la deuxième tentative

Le CAQ a mis en place une nouvelle évaluation jurisprudentielle à laquelle doivent se soumettre tous les thérapeutes respiratoires qui deviennent membres pour la première fois ou dont l'adhésion est rétablie. Le premier groupe a effectué l'évaluation en octobre 2016.

L'OTRO a créé une application mobile nommée **PORTability**^{MO} afin de fournir aux membres un moyen sûr et pratique de consigner leurs activités d'apprentissage continu en temps réel. L'application PORTability se relie directement au journal des apprentissage du PORTfolio^{MO} professionnel du membre. Les activités d'apprentissage sont catégorisées selon le type d'activité (conférence, consultation, atelier, renouvellement d'agrément, etc.) et le domaine GROW^{MO} (clinicien, chef, éducateur, etc.).

GROW est le cadre de perfectionnement professionnel de l'OTRO, conçu pour reconnaître et favoriser la vaste gamme de compétences professionnelles des thérapeutes respiratoires.



Améliorations apportées au Programme de perfectionnement professionnel de l'OTRO

En réponse à la recommandation à la suite de l'évaluation de l'assurance de la qualité, menée en 2013, le Comité d'assurance de la qualité a effectué un examen en profondeur du Programme d'assurance de la qualité, maintenant désigné par Programme de perfectionnement professionnel (PPP). Le but de cet examen est de favoriser le perfectionnement professionnel en intégrant le PPP à GROW^{MO}. Le nouveau PPP se compose des éléments suivants :

- Un module d'apprentissage électronique annuel intitulé **Relevant** offrant à tous les membres de l'OTRO une mise à jour concernant les changements récents touchant les normes, les lignes directrices et la législation qui régissent l'exercice de la thérapie respiratoire.
- Un **PORTfolio** révisé axé sur une auto-évaluation en profondeur effectuée au moyen d'un examen détaillé des besoins de perfectionnement professionnel des membres, que ces besoins soient actuels ou futurs.



Allison Chadwick, RRT
Présidente du Comité des enquêtes,
des plaintes et des rapports

RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

Le comité est chargé de faire enquête sur les préoccupations portées à l'attention du registraire (p. ex, plaintes, rapports) au sujet d'un membre, comme le rapport de résiliation obligatoire). Le comité prend en considération les préoccupations liées à la conduite, aux capacités ou à la compétence d'un membre afin de déterminer si un renvoi au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle est nécessaire, ou si une autre approche serait adéquate pour remédier à la situation.

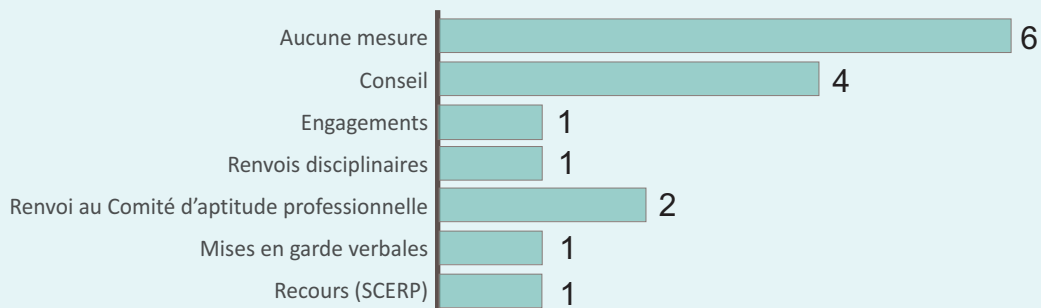
EN CHIFFRES :

11 enquêtes ont
été amorcées

Différents signalements à l'OTRO de préoccupations
touchant les thérapeutes respiratoires

4 plaintes	0 auto-signalement
5 signalements d'employeur	2 renvois du registraire

Décisions prises sur **16** cas



Types de conseils

2	1	1
professionnalisme	documentation	conflit d'intérêts

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE



Allan Cobb
Président du Comité de discipline

Les sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité.

Lors des audiences, le Comité de discipline se penche sur les preuves concernant les différentes situations. S'il en vient à la conclusion de manquement professionnel ou d'incompétence, il peut :

- Adresser une réprimande au membre.
- Ordonner au registraire d'assortir le certificat d'inscription du membre de modalités et restrictions pour une durée déterminée ou indéterminée.
- Ordonner au registraire de suspendre le certificat d'inscription du membre pour une durée déterminée.
- Ordonner au registraire de révoquer le certificat d'inscription du membre.
- Ordonner au membre de payer une amende pouvant aller jusqu'à 35 000 \$ au ministre des Finances.

Il y a eu un (1) renvoi au Comité de discipline pendant l'exercice 2016-2017. À ce jour, l'audience n'a pas encore eu lieu.

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE



Allan Cobb
Président du Comité
d'aptitude professionnelle

À la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.

Il y a eu deux (2) renvois au Comité de l'aptitude à exercer pendant l'exercice 2016-2017 et une (1) audience a eu lieu.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

AUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Les états financiers sommaires de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'« Ordre »), qui comprennent le bilan sommaire au 28 février 2017 et les états sommaires de l'exploitation pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Ordre. Nous avons exprimé notre avis sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport en date du 2 juin 2017.

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les divulgations exigées par les principes comptables généralement reconnus au Canada. Par conséquent, la lecture des états financiers sommaires ne peut remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers sommaires

Il incombe à la direction de préparer un sommaire des états financiers vérifiés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sommaires en nous fondant sur nos procédés, conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers sommaires découlant des états financiers vérifiés de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario de l'exercice terminé le 28 février 2017 constituent un résumé juste des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Toronto (Ontario)
Le 2 juin 2017

CLARKE HENNING LLP
COMPTABLES AGRÉÉS
Experts comptables autorisés

BILAN SOMMAIRE

AU 28 FÉVRIER 2017

	2017	2016
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 487 844 \$	1 420 073 \$
Dépenses payées et divers débiteurs	41 626	31 897
	1 529 470	1 451 970
Titres négociables	1 177 865	1 408 223
Immobilisations	179 603	82 148
	2 886 938	2 942 341
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	71 821	86 476
Revenu reporté - registration fees	1 445 150	1 412 450
	1 516 971	1 498 926
Obligation en vertu de contrats de location	55 582	-
	1 572 553	1 498 926
ACTIF NET		
Fonds pour thérapie abusive	20 000	20 000
Fonds de réserve pour éventualités générales	500 000	500 000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	150 000	150 000
Réserve pour projets spéciaux	345 173	400 000
Réserve de stabilisation	150 000	150 000
Placements en immobilisations	124 021	82 148
Exploitation – montant non affecté	25 191	141 267
	1 314 385	1 443 415
	2 886 938	2 942 341

BILAN SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

EXERCICE SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2017

	2017	2016
REVENUS		
Droits d'inscription, de renouvellement et de demande	1 638 187	1 600 313
Intérêts revenus	26 815	24 246
Financement des projets cyberSanté Ontario	-	48 424
	1 665 002	1 672 983
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	973 309	844 882
Frais d'occupation	143 436	143 456
Assurance de la qualité	28 015	57 259
Honoraires professionnels	76 617	58 037
Impression, frais postaux, papeterie et livraison	33 666	27 532
Conseil et comité	94 273	66 841
Projets spéciaux	157 637	124 672
Tous autres frais d'exploitation	287 079	253 120
	1 794 032	1 575 799
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges au cours de l'exercice	(129 030) \$	97 184 \$

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2016 / 2017 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en faisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.



Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

180, rue Dundas Oest, Bureau 2103, Toronto, Ontario M5G 1Z8

Téléphone: (416) 591-7800 **Sans frais:** (800) 261-0528 **Télécopieur:** (416) 591-7890

Courriel général: questions@crto.on.ca

Twitter: @TheCRTO

www.crto.on.ca